

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Les Jardins du Lac, BP n° 317 Publiposte Rue Lac Echkel Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie

Téléphone: + 216 71 194 344 Télécopie : + 216 71 194 320 E-mail: tn-fmfmbz@kpmg.com



T.C.A- FICADEX TUNISIE Résidence NOUR CITY -Bureau A-1-3- Bloc A -

CENTRE URBAIN TUNIS NORD -TUNIS-

Téléphone: + 216 71 948 785 Télécopie: + 216 71 949 804 E-mail: tcaaudit@yahoo.fr



El Wifack Leasing Av. Habib Bourguiba

BP.: 356 - Médenine 4100

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX **COMPTES**

Exercice clos le 31 Décembre 2014



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Les Jardins du Lac, BP n° 317 Publiposte Rue Lac Echkel Les Berges du Lac, 1053

Tunis, Tunisie

Téléphone : + 216 71 194 344 Télécopie : + 216 71 194 320 E-mail : tn-fmfmbz@kpmg.com



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Résidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS-

Téléphone : + 216 71 948 785 Télécopie : + 216 71 949 804 E-mail : tcaaudit@yahoo.fr

Tunis, le 30 Avril 2015

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE EL WIFACK Leasing

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet: Rapports des commissaires aux comptes – Exercice 2014

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre du mandat de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous faire parvenir notre rapport général sur l'examen des états financiers de la Société EL WIFACK LEASING arrêtés au 31 Décembre 2014 ainsi que notre rapport spécial sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

TCA

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Béchir NEDRI

SOMMAIRE

	PAGE
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	4
ETATS FINANCIERS	7
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	12
RAPPORT SPECIAL SUR LES OPERATIONS VISEES PAR ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES ET PAR L'ARTICLE 29 DE LA LOI 2001-65 RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT	41

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Les Jardins du Lac, BP n° 317 Publiposte Rue Lac Echkel Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie

$$\begin{split} & \text{T\'el\'ephone}: + 216\,71\,\,194\,\,344 \\ & \text{T\'el\'ecopie}: \,\, + 216\,71\,\,194\,\,320 \\ & \text{E-mail}: tn-fmfmbz@kpmg.com} \end{split}$$



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Résidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS-

Téléphone : + 216 71 948 785 Télécopie : + 216 71 949 804 E-mail : tcaaudit@yahoo.fr

Tunis le 30 Avril 2015

A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE EL WIFACK LEASING

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet: Rapport général des commissaires aux comptes - Exercice 2014

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société **EL WIFACK LEASING** arrêtés au **31 Décembre 2014**, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, de la Société EL WIFACK Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2014 comprenant le bilan ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2014 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de 256 364 243 DT, un résultat net bénéficiaire de 4 161 985 DT et une diminution de la trésorerie de 4 777 870 DT, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementation en vigueur et aux clauses statutaires de la Société EL WIFACK Leasing. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers tel qu'il est en vigueur dans la société afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont sincères et réguliers et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société **EL WIFACK Leasing**, arrêtée au **31 Décembre 2014** ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier et telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

TCA Béchir NEDRI



BILAN (Exprimé en D.T.)

Actifs	Notes	31/12/2014	31/12/2013	Capitaux propres et Passifs	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Liquidités et équivalents de liquidités	3	1 080 340	3 897 030	Passifs			
Créances sur la clientèle							
Créances de leasing : Encours Financiers		236 888 900	202 198 988	Emprunts et ressources spéciales			
Moins: Provisions		(3 632 357)	(3 377 788)	Concours bancaires		2 568 399	612 212
	4	233 256 543	198 821 200	Emprunts et dettes rattachés	11	192 051 278	158 036 270
Créances de leasing : Echues & Impayées		14 786 937	12 363 148	Total Emprunts et ressources spéciales		194 619 677	158 648 482
Moins: Provisions		(5 724 986)	(4 772 547)				
	5	9 061 951	7 590 601	Autres passifs			
Intérêts constatés d'avance		(1 113 727)	(1 054 985)				
Total des créances sur la clientèle		241 204 767	205 356 816	Dettes envers la clientèle	12	3 239 628	3 358 061
				Fournisseurs et comptes rattachés	13	11 727 196	16 340 854
Portefeuille titres de placement	6	86 425	91 418	Provisions		-	-
Portefeuille d'investissement				Autres	14	2 497 292	2 268 920
Portefeuille d'investissement brut		7 077 400	5 362 972	Total des autres passifs		17 464 116	21 967 835
Moins: Provisions		(200 000)	(100 000)				
Total portefeuille d'investissement	7	6 877 400	5 262 972				
Valeurs Immobilisés				Capitaux propres			
Immobilisations incorporelles		152 845	143 453	Capital social		20 000 000	20 000 000
Moins: Amortissements		(137 852)	(130 437)	Prime d'émission		9 500 000	9 500 000
	8	14 993	13 016	Réserves		9 694 817	8 090 858
				Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000
				Autres capitaux propres		628 436	618 219
Immobilisations corporelles		5 555 000	4 638 983	Résultats reportés		75 212	9 154
Moins: Amortissements		(1 476 710)	(1 257 648)	Total des capitaux propres avant Résultat		40 118 465	38 438 231
	9	4 078 290	3 381 335	Résultat de l'exercice		4 161 985	4 070 016
Total des valeurs immobilisées		4 093 283	3 394 351	Total des capitaux propres avant affectation	15	44 280 450	42 508 247
Autres actifs		3 366 874	5 310 365				
Moins: Provisions		(344 846)	(188 388)				
	10	3 022 028	5 121 977				
Total des actifs		256 364 243	223 124 564	Total des capitaux propres et des passifs		256 364 243	223 124 564

<u>FMBZ KPMG Tunisie</u> <u>TCA FICADEX Tunisie</u>

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en D.T)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Revenus de Leasing			
Revenus bruts de leasing		21 521 068	17 685 643
Intérêts de retard & intercalaires		758 737	573 294
Variation des produits réservés		(93 626)	3 335
Autres revenus de leasing		1 553 116	913 881
Total des revenus de Leasing	16	23 739 295	19 176 153
Charges financières nettes	17	(11 981 298)	(9 087 441)
Produits des placements	18	152 498	77 247
Produit net		11 910 495	10 165 959
Charges d'exploitation			
Charges du personnel	19	(3 168 367)	(2 496 025)
Autres charges d'exploitation	20	(1 908 595)	(1 239 004)
Dotations aux amortissements & résorptions	21	(268 220)	(229 223)
Dotations aux provisions	22	(2 834 044)	(2 690 690)
Reprise sur provisions	22	1 464 204	1 591 969
Résultat d'exploitation	=	5 195 473	5 102 986
Autres gains ordinaires	23	603 780	362 700
Autres pertes ordinaires		(545)	-
Résultat des activités ordinaires avant impôts		5 798 708	5 465 686
Impôts sur les bénéfices	24	(1 636 723)	(1 395 670)
Résultat des activités ordinaires après impôts		4 161 985	4 070 016
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		4 161 985	4 070 016
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	-
Résultats après modifications comptables		4 161 985	4 070 016

<u>FMBZ KPMG Tunisie</u> <u>TCA FICADEX Tunisie</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en D.T)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés a l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		145 905 189	126 399 874
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(4 481 485)	(3 007 315)
Intérêts payées		(11 079 285)	(8 178 300)
Impôts et taxes payés		(3 728 282)	(3 411 459)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en			
leasing		(165 376 531)	(133 321 716)
Encaissements provenant de la cession des biens en		4.200.501	2.71 (20)
leasing		4 309 791	3 716 284
Restitution TVA		2 433 497	-
Autres flux de trésorerie		(731 307)	(250 406)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	25	(32 748 413)	(18 053 038)
Flux de trésorerie lies aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition		(1 042 492)	(130 735)
d'immobilisations corporelles et incorporelles		((===,==)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		10 000	-
corporelles et incorporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(1 812 149)	(2 069 810)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		39 056	175 967
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	26	(2 805 585)	(2 024 578)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	13 000 000
Dividendes et autres distributions		(2 400 000)	(1 650 000)
Encaissements provenant des emprunts		97 643 399	66 125 000
Remboursements d'emprunts		(64 467 271)	(56 603 420)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	27	30 776 128	20 871 580
Variation de trésorerie		(4 777 870)	793 964
Trésorerie au début de l'exercice		3 376 236	2 582 272

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(Exprimé en D.T)

	31/12/2014	31/12/2013
ENGAGEMENTS DONNES		
Garanties réelles		-
Engagements de financement donnés	13 820 503	12 888 772
Total	13 820 503	12 888 772
ENGAGEMENTS RECUS		
Garanties reçues des clients	24 517 746	17 673 294
Intérêts à échoir sur contrats actifs	37 353 591	30 484 160
Total	61 871 337	48 157 454

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à **Cinq millions** (5.000.000) de **Dinars** divisé en **Cinq cent mille** (500.000) actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2003 a décidé de porter le capital à : 7 500 000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de 10 DT à 5 DT, et de porter le capital à : **10.000.000 Dinars** par la création de 500.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Octobre 2008, a décidé de porter le capital à 15.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 1,500 DT par actions portant jouissance le 1er Janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2012, a décidé de porter le capital à 20.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 8,000 DT par actions portant jouissance le 1er Janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2014 à la somme de **20.000.000 DT** divisé en **4.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

Sur le plan fiscal, et conformément aux dispositions de la loi n°99-92 du 17 Août 1999 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment l'article 42 de la loi n°2004-90 du 31 Décembre 2004, la société **EL WIFACK LEASING** a bénéficié de l'imposition de ses bénéfices au taux réduit de **20%** sur une durée de **5 ans** à partir de l'année 2006 (2006-2010).

La société EL **WIFACK LEASING** est soumise depuis 2011 à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Le Conseil d'Administration de la société tenu le 13 mars 2009 a opté pour la présentation des actifs et passifs des états financiers selon l'ordre décroissant de liquidité, et ce en remplacement de la notion de courants et non courants.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2: Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels.

2-3: Encours sur crédits leasing accordés

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} Janvier 2008.

La société est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « **Encours sur crédits leasing**» pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **EL WIFACK LEASING**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

2-4: Portefeuille investissement

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés comptablement à leur valeur d'acquisition.

2-5 : Charges reportées

Les charges reportées sont composées des frais préliminaires, des charges à répartir et des frais d'émission et de remboursement d'emprunts (emprunts bancaires et obligations).

Ces charges sont résorbées sur les durées suivantes :

CHARGE REPORTEE	DUREE DE RESORPTION RETENUE	
- Frais préliminaires et charges à répartir	3 ans	
- Frais d'émission d'emprunts bancaires	durée de l'emprunt	
- Frais d'émission et de remboursement des obligations	durée de l'obligation	

2-6: Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2-7: Evaluation des provisions

La société constitue annuellement une provision au titre des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

Montant de l'engagement + Loyers impayés – Agios réservés – Intérêts de retard réservés – Valeur intrinsèque

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés

2-7-1 : Les classes:

Retard de Minimum de provision					
	paiement	à appliquer par classe			
	0 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (eranermeraneria in intermeranermeranermeratera in media intermeranermeranermeranermeranermeranermeraneri.			
. A : Actifs courants	-	-			
.B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	Moins de 90 jours	-			
.B2 : Actifs incertains	Entre 90 et 180 jours	20%			
.B3 : Actifs préoccupants	Entre 180 et 360 jours	50%			
.B4 : Actifs compromis	P lus que 360 jours	100%			

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

- **A- Actifs courants**: Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.
- **B1-** Actifs nécessitant un suivi particulier: Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.
- **B2-** Actifs incertains: Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent:
 - un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
 - l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
 - des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
 - des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
 - la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
 - l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).
- **B3-** Actifs préoccupants: Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.
- **B4-** Actifs compromis: Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-7-2: La valeur du bien en leasing:

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location
- <u>Immeubles (terrain, construction,...)</u>: Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

2-7-3: Les garanties reçues

Bien que la société **EL WIFACK LEASING** détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

2-8: Comptabilisation des revenus

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} Janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation concerne les actifs classés en B2, B3 et B4 ainsi que les actifs rééchelonnées non classées et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991

2-9 : Impôt sur les bénéfices

La société EL WIFACK LEASING est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à 100% applicable jusqu'au 31 Décembre 2009. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion 2010.

2-10: Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat de leasing.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est *créditeur* ou d'un report pour la période suivante s'il est *débiteur*.

2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en Dinar Tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 31 Décembre 2014.

2-12 : Faits saillants de la période :

L'année 2014 est caractérisée par :

- L'obtention de l'agrément pour la transformation de la Société en banque universelle.
- Le maintien de la notation de la Société par l'agence Fitch rating à **BBB-** avec perspectives stables.
- Ouverture de la septième agence à Djerba.

NOTE 3: LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

L'analyse des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

		(En DT)	
	31 Décembre		
	2014	2013	
Banques	1 067 761	3 774 886	
Effets remis à l'encaissement (a)	10 706	120 892	
Caisse	1 873	1 252	
TOTAL	1 080 340	3 897 030	

(a) : les effets remis à l'encaissement sont présentés au niveau de la rubrique « Créances de Leasing: Echues et Impayées». Seuls les effets encaissés à la date de l'arrêté des états financiers sont présentés au niveau des « liquidités et équivalents de liquidités ».

NOTE 4: CREANCES DE LEASING: ENCOURS FINANCIERS:

La valeur brute de l'encours sur crédits leasing, au 31 Décembre 2014 a atteint 236 888 900 DT contre 202 198 988 DT au 31 Décembre 2013, enregistrant une augmentation de 34 689 912 DT.

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

_		(en DT)	
_	31 Décembre		
_	2014	2013	
Créances de leasing	233 108 906	201 793 520	
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	3 779 994	405 468	
S/Total	236 888 900	202 198 988	
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(3 632 357)	(3 377 788)	
Solde au 31 Décembre	233 256 543	198 821 200	

La répartition de l'encours par secteur au 31 Décembre 2014 est comme suit :

(enDT) **Encours Immobilier** Secteur **Encours Mobilier** Total 40 479 411 40 012 886 **AGRICULTURE** 466 525 BTP43 633 709 5 633 019 49 266 728 44 427 209 **INDUSTRIE** 43 732 620 694 589 10 226 668 **TOURISME** 8 926 418 1 300 250 SERVICE & COMMERCE 84 565 424 4 143 466 88 708 890 **Total** 220 871 057 12 237 849 233 108 906

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

La valeur brute de cette rubrique a atteint **14 786 937 DT** en date du 31 Décembre 2014, contre **12 363 148 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de **2 423 789 DT**.

L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

<u> </u>		(En DT)	
	31 Décembre		
	2014 2013		
Impayés et autres facturations	14 767 258	12 306 073	
Effets remis à l'encaissement	19 679	57 075	
Montant brut	14 786 937	12 363 148	
<u>A déduire :</u>			
- Produits réservés sur créances rééchelonnées	(3 750)	(82 214)	
- Produits réservés sur créances classées	(660 500)	(488 410)	
- Provision sur créances classées	(3 990 629)	(3 230 858)	
- Provision collectives	(1 070 107)	(971 065)	
Montant des provisions et agios réservés	(5 724 986)	(4 772 547)	
Montant net des clients et comptes rattachés	9 061 951	7 590 601	

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

		ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A	B1	B2	В3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	165 842 590	60 447 988	207 143	211 148	6 400 037	233 108 906
Impayés	914 633	7 564 754	64 112	166 834	3 977 406	12 687 739
Avances et acomptes reçus (a)	(2 894 934)	(217 273)	0	0	(127 421)	(3 239 628)
Autres créances	304 599	685 632	5 453	33 655	1 050 180	2 079 519
TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTES	(1 675 702)	8 033 113	69 565	200 489	4 900 165	11 527 630
TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTES (1)	164 166 888	68 481 101	276 708	411 637	11 300 202	244 636 536
Produits réservés		3 750	7 736	15 443	637 321	664 250
Provisions sur les impayés			17 101	115 461	3 858 067	3 990 629
Provisions sur les encours			17	0	3 632 340	3 632 357
Provisions collectives		1 070 107				1 070 107
TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES (2)		1 073 857	24 854	130 904	8 127 728	9 357 343

Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2) / (1)	8,98%	31,80%	71,93%
		69%	

NOTE 6: PORTE FEUILLE TITRES DE PLACEMENT

Les placements s'élèvent au 31 Décembre 2014 à **86 425 DT** contre **91 418 DT** au 31 Décembre 2013.

NOTE 7: PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

		(En DT)	
	31 Décembre		
	2014	2013	
Titres de participation (a)	1 123 100	1 123 100	
Fonds d'investissement (b)	5 390 000	3 990 000	
Prêts sur Fonds Social	364 300	249 872	
Emprunt obligataire national	200 000	0	
Valeur brute	7 077 400	5 362 972	
Provision (c)	(200 000)	(100 000)	
Valeur Nette	6 877 400	5 262 972	

(a) : Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2014 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100	1	100 000	2003	3.33%
ERRIADA IMMOB	24 600	5	123 000	2008-2009	12,3%
ERRIADA SICAR	180 000	5	900 000	2009-2010	97,83%
ISTITUT DE	1	100	100	2010	
L'APBEF					
TOTAL		_	1 123 100		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 Décembre 2014 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A ERRIADA SICAR	490 000 4 900 000	2003-2004-2005 2009/2012/2013/2014	F.G. F.G.
TOTAL	5 390 000		

(c) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation de la participation directe et indirecte au capital de MEDFOOD SA pour **200.000 DT**.

NOTE 8: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 Décembre 2014 à **152 845 DT**.

Le détail de ces immobilisations au 31 Décembre 2014 se présente ainsi :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Au 31 Décembre 2014

(Exprimé en dinars)

(En DT)

		VALEURS BRUTES AMORTISSEMENTS				VALEUR				
DESIGNATION	TAUX D'AMORT	AU 01/01/2014	ACQUISIT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CESSION du 01/01/2014 au 31/12/2014	AU 31/12/2014	AU 01/01/2014	DOTATIONS du 01/01/2014 au 31/12/2014	REINTEGRATIONS DES AMORTISS. du 01/01/2014 au 31/12/2014	CUMULE AU 31/12/2014	COMPTABLE NETTE AU 31/12/2014
Logiciels	33%	99 325	0	-	99 325	95 089	3 012	-	98 101	1 224
Licences	33%	44 128	9 392	-	53 520	35 348	4 403	-	39 751	13 769
TOTAUX		143 453	9 392	-	152 845	130 437	7 415	-	137 852	14 993

NOTE 9: IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes au 31 Décembre 2014 se sont élevées à 5 555 000 DT contre 4 638 983 DT au 31 Décembre 2013, enregistrant une augmentation nette de 916 017 DT.

Les acquisitions de l'année 2014 sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS	Montant en DT
Constructions	729 072
Installations techniques A et A	30 775
Matériel de transport	21 000
Equipements de bureau	7 804
Matériel informatique	121 483
Immobilisations en cours	24 545
TOTAL	934 679

Le détail de ces immobilisations au 31 Décembre 2014 se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES Au 31 Décembre 2014

(Exprimé en dinars)

		VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS			
DESIGNATION	AU 01/01/2014	ACQUISIT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CESSION du 01/01/2014 au 31/12/2014	AU 31/12/2014	AU 01/01/2014	DOTATIONS du 01/01/2014 au 31/12/2014	REINTEGRAT°. du 01/01/2014 au 31/12/2014	CUMULE AU 31/12/2014	COMPTABLE NETTE AU 31/12/2014
Terrain	2 291 768	-	-	2 291 768	-	-	-	-	2 291 768
Constructions	859 351	729 072	-	1 588 423	359 287	62 443	-	421 730	1 166 693
Agenc & Aménag. des constructions	141 184	-	-	141 184	70 793	10 016	-	80 809	60 375
Installations générales A.A.Divers	139 181	30 775	-	169 956	56 305	15 654	-	71 959	97 997
Matériel de transport	752 112	21 000	18 662	754 450	514 544	106 149	18 662	602 031	152 419
Matériel informatique	255 857	121 483	-	377 340	156 560	30 584	-	187 144	190 196
Equipements de bureau	152 619	7 804	-	160 423	99 870	12 780	-	112 650	47 773
Autres Immobilisations corporelles	982	-	-	982	289	98	-	387	595
Immobilisations en cours	45 929	24 545	-	70 474	-	-	-	-	70 474
TOTAUX	4 638 983	934 679	18 662	5 555 000	1 257 648	237 724	18 662	1 476 710	4 078 290

NOTE 10: AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

		(En DT)
	31 Déce	embre
	2014	2013
Charges à repartir	304 340	351 743
Avances aux fournisseurs	35 524	52 864
Prêt fonds social échéances à (-) un an	58 723	47 454
Etat, retenue à la source	1 434	1 434
Crédit de TVA à reporter	1 115 116	4 241 504
TVA à régulariser	550 090	-
Personnel avances	21 317	22 129
Compte d'attente	74 508	25 331
Débiteurs divers	6 603	7 062
Dépôt et cautionnement versées	612 604	326 478
Charges constatées d'avance	310 156	146 207
Produits à recevoir	188 300	-
TCL à régulariser	88 159	88 159
TOTAL VALEUR BRUTE	3 366 874	5 310 365
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(344 846)	(188 388)
TOTAL NET	3 022 028	5 121 977

NOTE 11: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 Décembre 2014 la somme de **192 051 278 DT** contre **158 036 270 DT** au 31 Décembre 2013. Le détail est comme suit :

			(en DT)	
		31 Décembre		
		2014	2013	
Emprunts (échéances à plus d'un an)	(a)	77 025 021	75 494 883	
Emprunts (échéances à moins d'un an)	(b)	92 531 882	74 479 291	
Billets de trésorerie		17 650 000	5 650 000	
Dettes rattachées	(c)	3 250 976	2 412 096	
Effets escomptés	(d)	1 593 399	-	
TOTAL		192 051 278	158 036 270	

(a) Les emprunts à plus d'un an au 31 Décembre 2014 s'analysent comme suit :

		(En DT)		
	31 Décembre			
	2014	2013		
Emprunt Obligataire	16 000 000	24 000 000		
Emprunt Amen Bank	10 541 695	8 738 704		
Emprunts BH	3 911 746	-		
Emprunts ATTIJARI	494 274	1 985 114		
Emprunts BT	4 800 000	7 200 000		
Emprunts ATB	6 669 737	6 735 526		
Emprunts BTE	3 922 891	312 500		
Emprunts STB	8 552 084	13 567 761		
Emprunts BTL	3 500 000	2 338 611		
Emprunts ABC Bank	6 932 594	3 666 667		
Emprunts BNA	11 700 000	6 950 000		
Total	77 025 021	75 494 883		

(b) Les emprunts à moins d'un an au 31 Décembre 2014 s'analysent comme suit :

	31 Décembre		
	2014	2013	
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8 000 000	8 000 000	
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	84 531 882	66 479 291	
TOTAL	92 531 882	74 479 291	

- (c) : Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.
- (d) Il s'agit des effets escomptés auprès du secteur financier en date du 31 Décembre 2014.

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2014

(exprimé en D.T)

BANQUE	Montant du Crédit	début de	Utilisations 2 014	Rembourse-	Soldes au	Échéance à	Échéances à
		période	2 014	ment 2 014	31/12/2014	Moins d'un an	Plus d'un an
	3 000 000	250 044	_	250 044	-	-	-
	2 000 000	166 718		166 718	-	-	-
	2 500 000	250 000		250 000	-	-	-
	1 500 000	150 000		150 000	-	-	-
	3 000 000	1 800 000		600 000	1 200 000	600 000	600 000
	1 000 000	600 000		200 000	400 000	200 000	200 000
	3 000 000	2 700 000		600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
	1 500 000	1 350 000		300 000	1 050 000	300 000	750 000
		2 700 000		600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
		450 000		100 000	350 000	100 000	250 000
	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-
	30 000 000	10 416 762	4 000 000	3 216 762	11 200 000	6 400 000	4 800 000
	5 000 000	312 500	-	312 500	-	-	-
	5 000 000	1 562 500	-	1 250 000	312 500	312 500	-
	5 000 000	-		207 635	4 792 365	869 474	3 922 891
	20 000 000	1 875 000	5 000 000	1 770 135	5 104 865	1 181 974	3 922 891
	3 000 000	450 000	-	450 000	-		-
	1 500 000	225 000	-	225 000	-	-	-
	1 000 000	150 000	-	150 000	-		-
	500 000	75 000	-	75 000	-	-	-
	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
	3 000 000	2 152 371	-	584 610	1 567 761	615 677	952 084
	2 000 000	1 400 000	-	400 000	1 000 000	400 000	600 000
	1 000 000	700 000	-	200 000	500 000	200 000	300 000
	1 000 000	800 000	-	200 000	600 000	200 000	400 000
	3 000 000	2 400 000	-	600 000	1 800 000	600 000	1 200 000
	6 000 000	4 800 000	-	1 200 000	3 600 000	1 200 000	2 400 000
	31 000 000	19 452 371	-	5 884 610	13 567 761	5 015 677	8 552 084
	2 000 000	869 323	-	422 013	447 310	447 310	- 0
	2 000 000	909 714	-	441 562	468 152	468 152	0
			-		714 236	714 236	- 0
	1 500 000	702 891	-	346 918	355 973	355 973	- 0
			-				0
		-			2 700 000	600 000	2 100 000
	2 000 000	-	2 000 000	200 000	1 800 000	400 000	1 400 000
		1 000 000 3 000 000 1 500 000 500 000 500 000 4 000 000 5 000 000 5 000 000 5 000 000 20 000 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 3 000 000 1 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000	1 000 000	1 000 000 600 000 3 000 000 2 700 000 1 500 000 1 350 000 3 000 000 2 700 000 500 000 450 000 4 000 000 - 4 000 000 30 000 000 10 416 762 4 000 000 5 000 000 1 562 500 - 5 000 000 - 5 000 000 20 000 000 1875 000 5 000 000 3 000 000 450 000 - 1 500 000 225 000 - 1 000 000 150 000 - 3 000 000 2 100 000 - 3 000 000 2 100 000 - 3 000 000 2 100 000 - 3 000 000 2 152 371 - 2 000 000 4 800 000 - 1 000 000 4 800 000 - 3 1 000 000 4 800 000 - 3 000 000 1 407 530 - 2 000 000 1 407 530 - 2 000 000 705 882 - 3 000 000 - 3 000 000	1 000 000 600 000 200 000 3 000 000 2 700 000 600 000 1 500 000 1 350 000 300 000 3 000 000 2 700 000 600 000 500 000 450 000 100 000 4 000 000 - 4 000 000 5 000 000 312 500 - 312 500 5 000 000 1 562 500 - 1 250 000 5 000 000 - 5 000 000 207 635 20 000 000 1 875 000 5 000 000 1770 135 3 000 000 450 000 450 000 150 000 1 500 000 225 000 225 000 150 000 1 500 000 75 000 75 000 150 000 3 000 000 75 000 600 000 600 000 3 000 000 2 100 000 600 000 600 000 3 000 000 2 100 000 600 000 600 000 3 000 000 2 152 371 584 610 20 000 1 000 000 700 000 200 000 600 000 1 000 000 800 000 200 000 600 000 3 000 000<	1 000 000 600 000 200 000 400 000 3 000 000 2 700 000 600 000 2 100 000 1 500 000 1 350 000 300 000 1 050 000 3 000 000 2 700 000 600 000 2 100 000 500 000 450 000 1 00 000 350 000 4 000 000 - 4 000 000 3 12 500 5 000 000 10 416 762 4 000 000 3 12 500 5 000 000 1 562 500 - 1 250 000 312 500 5 000 000 1 562 500 - 1 250 000 312 500 5 000 000 1 875 000 5 000 000 1 770 135 5 104 865 3 000 000 450 000 450 000 - 450 000 - 1 500 000 75 000 0 75 000 - - 3 000 000 150 000 150 000 - - - - 3 000 000 2 150 000 - 75 000 - - - - - - - -	1 000 000 600 000 200 000 400 000 200 000 3 000 000 2 700 000 600 000 2 100 000 600 000 1 500 000 1 550 000 300 000 1 000 000 300 000 300 000 500 0000 2 700 000 600 000 2 100 000 600 000 4 000 000 - 4 000 000 - 4 000 000 4 000 000 4 000 000 3 00 00 000 10 416 762 4 000 000 3 12 500 - 5 000 000 3 12 500 - 5 000 000 3 12 500 - 5 000 000 3 12 500 3 12 500 - 5 000 000 3 12 500 - 5 000 000 3 12 500 3 12 500 - 5 000 000 3 12 500 - 5 000 000 3 12 500 - 5 000 000 3 12 500 - 5 000 000 3 12 500 - 5 000 000 - 5 000 000 3 12 500 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000 - 5 000 000

		Solde en	Utilisations	Rembourse-	Soldes au	Fin de période		
BANQUE	Montant du Crédit	début de période	2 014	ment 2 014	31/12/2014	Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an	
ATTIJARI.B 4	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-		
ATTIJARI.B 5	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-	-	
ATTIJARI.B 6	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000		
ATTIJARI.B 7	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000		
ATTIJARI.B 8	3 000 000	1 050 000	-	600 000	450 000	450 000		
ATTIJARI.B 9	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-	
ATTIJARI.B 10	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-	
ATTIJARI.B 11	2 000 000	1 163 399	-	401 223	762 176	431 327	330 849	
ATTIJARI.B 12	1 000 000	581 728	-	200 577	381 151	217 726	163 425	
	16 500 000	4 595 127	-	2 601 800	1 993 327	1 499 053	494 274	
BNA 1	3 000 000	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000	
BNA 2	4 000 000	2 600 000	-	800 000	1 800 000	800 000	1 000 000	
BNA 3	3 000 000	1 950 000	-	600 000	1 350 000	600 000	750 000	
BNA 4	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000	
BNA 5	1 000 000	750 000	-	200 000	550 000	200 000	350 000	
BNA 6	1 000 000	750 000	-	200 000	550 000	200 000	350 000	
BNA 7	5 000 000	-	5 000 000	250 000	4 750 000	1 000 000	3 750 000	
BNA CUN 1	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000	1 000 000	4 000 000	
	25 000 000	9 950 000	10 000 000	3250 000	16 700 000	5 000 000	11 700 000	
BH 09	5 000 000	-	5 000 000	209 966	4 790 034	878 289	3 911 746	
	5 000 000	-	5 000 000	209 966	4 790 034	878 289	3 911 746	
ATB 4	2 000 000	400 000	=	400 000	-	-		
ATB 5	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-		
ATB 6	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000		
ATB 7	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000		
ATB 8	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000		
ATB 9	2 000 000	1 300 000	=	400 000	900 000	400 000	500 000	
ATB 10	1 500 000	975 000	-	300 000	675 000	300 000	375 000	
ATB 11	1 500 000	1 026 316	_	315 789	710 526	315 789	394 737	
ATB 12	5 000 000	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	1 000 000	3 000 000	
ATB 13	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000	600 000	2 400 000	
	26 500 000	9 951 316	3 000 000	3 215 789	9 735 526	3 065 789	6 669 737	
ABC 1	3 000 000	2 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000		
ABC 2	2 000 000	1 333 333	_	666 667	666 666	666 666		
ABC 5	2 000 000	2 000 000	-	666 667	1 333 333	666 666	666 667	
ABC 6	1 000 000	1 000 000	-	333 333	666 667	333 333	333 334	
ABC 7	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000	-	-		
ABC 8	500 000	500 000	-	500 000	_	-		
ABC 9	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-		
ABC 10	7 000 000	-	7 000 000	593 755	6 406 245	1 255 347	5 150 89	
ABC 11	1 000 000	_	1 000 000	41 980	958 020	176 324	781 696	
ABC 12	1 500 000	-	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000		
ABC 13	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000		

		Solde en	Utilisations	Rembourse-	Soldes au		période	
BANQU	E Montant du Crédit	début de période	2 014	ment 2 014	31/12/2014	Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an	
ABC 14	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	
	23 500 000	9 333 333	11 000 000	6 302 403	14 030 930	7 098 336	6 932 594	
AMEN BANK10	2 000 000	500 000	-	285 714	214 286	214 286	-	
AMEN BANK11	1 500 000	374 999		214 286	160 713	160 713	-	
AMEN BANK12	2 500 000	535 714	-	357 143	178 571	178 571	_	
AMEN BANK13	1 500 000	374 999	-	214 286	160 713	160 713	_	
			-					
AMEN BANK14	1 000 000	259 260	-	148 148	111 112	111 112	-	
AMEN BANK15	1 500 000	346 155	-	230 769	115 386	115 386	-	
AMEN BANK16	1 000 000	230 770	-	153 846	76 924	76 924	-	
AMEN BANK17	1 000 000	259 256	-	148 148	111 108	111 108	-	
AMEN BANK18	1 500 000	250 000	_	250 000	-	-	-	
AMEN BANK19	1 000 000	200 000	_	200 000	-	-	-	
AMEN BANK20	1 000 000	200 000		200 000	-	-	-	
AMEN BANK21	1 000 000	200 000	-	200 000	_	_	-	
AMEN BANK22	500 000	100 000	=	100 000				
			-		50,000	50,000	-	
AMEN BANK23	1 000 000	250 000	=	200 000	50 000	50 000	-	
AMEN BANK24	1 000 000	300 000	=	200 000	100 000	100 000	-	
AMEN BANK25	1 000 000	300 000	=	200 000	100 000	100 000	-	
AMEN BANK26	1 500 000	450 000	-	300 000	150 000	150 000	-	
AMEN BANK27	3 500 000	1 225 000	-	700 000	525 000	525 000	-	
AMEN BANK28	1 000 000	536 996	_	205 670	331 326	217 730	113 596	
AMEN BANK29	1 000 000	533 340		204 271	329 069	216 247	112 822	
AMEN BANK30	1 000 000	534 160	-	204 561	329 599	216 533	113 066	
			-	197 809	481 066			
AMEN BANK31	1 000 000	678 875	-			207 468	273 598	
AMEN BANK32	1 000 000	678 102	-	197 146	480 956	207 166	273 790	
AMEN BANK33	2 000 000	1 550 603	-	382 837	1 167 766	404 436	763 330	
AMEN BANK34	1 000 000	775 878	-	191 425	584 453	202 325	382 128	
AMEN BANK35	1 000 000	810 819	_	194 448	616 371	199 864	416 507	
AMEN BANK36	1 000 000	850 000	-	200 000	650 000	200 000	450 000	
AMEN BANK37	2 000 000	2 000 000	-	285 714	1 714 286	285 715	1 428 571	
AMEN BANK38	2 000 000	-	2 000 000	214 286	1 785 714	285 714	1 500 000	
AMEN BANK39	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429	
AMEN BANK40	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429	
AMEN BANK41	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429	
	45 000 000	15 304 927	8 000 000	7 209 079	16 095 848	5 554 153	10 541 695	
ELBARAKA 1	19 500 000	19 500 000	10 000 000	-	29 500 000	29 500 000		
	19 500 000	19 500 000	10 000 000	-	29 500 000	29 500 000	-	
EZZITOUNA 1	10 000 000	8 500 000						

		Solde en	T14'11'4'	D	G.11	Fin de	période
BANQUE	Montant du Crédit	début de période	Utilisations 2 014	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
EZZITOUNA 2	1 500 000	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	-
EZZITOUNA 3	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
EZZITOUNA 4	2 000 000	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-
	14 500 000	13 000 000	-	-	13 000 000	13 000 000	-
Takafulia 1	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
Takafulia 2	650 000	-	650 000	-	650 000	650 000	-
Takafulia 3	350 000	-	350 000	-	350 000	350 000	
	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2010	20 000 000	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2013	20 000 000	20 000 000	_	4 000 000	16 000 000	4 000 000	12 000 000
	40 000 000	32 000 000		8 000 000	24 000 000	8 000 000	16 000 000
BT SOTUGAR1	450 000	450 000	_		450 000	450 000	_
BT SOTUGAR2	700 000	700 000	_		700 000	700 000	_
BI BOTOGIN2	1 150 000	1 150 000		<u>-</u>	1 150 000	1 150 000	
BT FCP TUNISIAN PRUDENCE	250 000	250 000		250 000	-	1 130 000	
BT FCP VIVEO NOUVELLES	200 000	200 000		200 000			
INTRODUITES BT FCP SERENA VALEURS			-		-	-	-
FINANCIERES	50 000	50 000	-	50 000	-	-	-
BT GENERAL OBLIG SICAV	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT ATD SICAR	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
Errayada SICAR 1	2 300 000	-	2 300 000	2 300 000	-	-	-
Errayada SICAR 2	1 450 000	-	1 450 000	1 450 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 4	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 5	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 6	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 7	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 8	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 9	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 10	1 000 000		1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	250 000	-	250 000	250 000	-	-	-
BT FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	50 000	-	50 000	50 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 01	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 02	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT Assurance carte vie 04	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 05	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Amen Invest 1	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 2	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 3	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-
BT QNB	6 000 000	-	6 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-
	36 550 000	4 500 000	32 050 000	20 050 000	16 500 000	16 500 000	-
TOTAL	357 200 000	155 624 176	96 050 000	64 467 273	187 206 903	110 181 882	77 025 021

NOTE 12: DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

		(En DT)	
	31 Décembre		
	2014	2013	
Avances et acomptes reçus des clients	3 239 628	3 358 061	
TOTAL	3 239 628	3 358 061	

NOTE 13: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Fournisseurs d'immobilisations louées	3 052 926	6 634 061
Fournisseurs factures non parvenues	4 556 276	1 851 804
Fournisseurs d'immobilisations louées, effets à payer	3 964 504	7 826 221
Fournisseurs divers	153 490	28 768
TOTAL	11 727 196	16 340 854

NOTE 14: AUTRES PASSIFS

Le total des autres passifs courants s'élève au 31 Décembre 2014 à **2 497 292 DT** contre **2 268 920 DT** au 31 Décembre 2013 s'analysant comme suit :

00 720 DI da 31 Decembre 2013 3 dharysant comme sait.		(En DT)	
	31 Décembre		
	2014	2013	
Dettes provisionnées pour congés payés	490 576	305 848	
Personnel, rémunérations dues	1 230	1 230	
Avance sur TFP	13 178	20 568	
Etat impôts et taxes	288 839	430 586	
Organismes sociaux	122 912	116 604	
Charges à payer	879 322	635 523	
Compte d'attente	73 231	91 162	
Assurances	5 503	14 953	
Impôt sur les bénéfices de la période	380 556	458 393	
Assurance clients	172 743	160 930	
Provision pour départ à la retraite	69 202	33 123	
TOTAL	2 497 292	2 268 920	

NOTE 15: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 Décembre 2014 se sont élevés à **44 280 450 DT** contre **42 508 247 DT** au 31 Décembre au 2013.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(En DT		
	31 Décembre		
	2014	2013	
Capital	20 000 000	20 000 000	
Prime d'émission	9.500.000	9 500 000	
Réserve légale	1 139 817	935 858	
Fonds social	628 436	618 219	
Réserves pour réinvestissements exonérés	6 410 000	5 010 000	
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000	
Autres réserves	2 145 000	2 145 000	
Résultats reportés	75 212	9 154	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	40 118 465	38 438 231	
Résultat de la période	4 161 985	4 070 016	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	44 280 450	42 508 247	

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES Au 31 Décembre 2014

(Exprimé en dinars)

Solde au 31 Décembre 2013
Affectations approuvées par l'AGO en 2014
Dividendes versés en 2014 sur le bénéfice de l'année 2013
Intérêts sur fonds social
Résultat au 31 Décembre 2014
Solde au 31 Décembre 2014

Capital Social	Primes d'émission	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvestissement	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de la période	TOTAL
20 000 000	9 500 000	935 858	618 219	5 010 000	2 365 000	9 154	4 070 016	42 508 247
		203 959		1 400 000		66 058	(1 670 016)	-
							(2 400 000)	(2 400 000)
			10 217					10 217
							4 161 985	4 161 985
20 000 000	9 500 000	1 139 817	628 436	6 410 000	2 365 000	75 212	4 161 985	44 280 450

NOTE 16: REVENUS DE LEASING

L'évolution des emplois et des ressources au cours de l'exercice 2014 accompagnée du renforcement des produits et de la maîtrise des charges, a permis de dégager des revenus de leasing au 31/12/2014 d'un montant de 23 739 295 DT contre 19 176 153 DT au 31/12/2013 enregistrant, ainsi une amélioration de 4 563 142 DT soit 23,8 %.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)		
	31 Décembre		
	2014	2013	
		_	
Revenus de leasing	21 521 068	17 685 643	
Intérêts de retard & intercalaires	758 737	573 294	
Variation des produits réservés	(93 626)	3 335	
Autres produits d'exploitation (*)	1 553 116	913.881	
Total des revenus de Leasing	23 739 295	19 176 153	

(*) Le détail des autres produits d'exploitation est le suivant :

	(En DT		
	31 Décei	mbre	
	2014	2013	
Frais de rejet	366 728	317 951	
Frais de dossiers et de suivi	239 987	215 885	
Frais de résiliation	946 401	380 045	
TOTAL	1 553 116	913 881	

NOTE 17: CHARGES FINANCIERES NETTES:

Les charges financières se sont élevées au 31 Décembre 2014 à **11 981 298 DT** contre **9 087 441 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de **2 893 857 DT**.

NOTE 18: PRODUITS DES PLACEMENTS:

Les produits réalisés par le placement de l'excédent de la trésorerie se sont élevés au 31 Décembre 2014 à **152 498 DT** contre **77 247 DT** au 31 Décembre 2013.

NOTE 19: CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	(En DT)		
	31 Décembre		
	2014 2013		
Salaires et compléments de salaires	2 666 151	2 058 529	
C.N.S.S	413 431	358 537	
Accident de travail	10 971	9 475	
Assurance groupe	41 735	36 361	
Provision pour départ à la retraite	36 079	33 123	
Total des charges de personnel	3 168 367	2 496 025	

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 Décembre 2014 à **1 908 595 DT** contre **1 239 004 DT** au 31 Décembre 2013. Elles sont analysées comme suit :

<u></u>		(En DT)
	31 Décembre	
<u></u>	2014	2013
Achat fournitures	169 626	108 961
Carburant	59 993	51 894
Impôts & taxes	414 788	114 066
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	294 091	172 964
Frais postaux & télécommunication	174 833	126 657
Entretien, réparation et maintenance	155 334	143 033
Déplacements, missions et réceptions	68 918	48 825
Services bancaires	277 443	188 949
Dons et subventions	6 371	33 790
Location	69 501	60 757
Jetons de présence	73 125	55 515
Charges BVMT & STICODEVAM	26 270	42 024
Publicité publication & relations publiques	39 418	36 898
Primes d'assurance	39 867	22 600
Etude, recherche	15 972	11 302
Electricité et eau	23 045	20 769
TOTAL	1 908 595	1 239 004

NOTE 21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré une augmentation de **38 997 DT** par rapport au 31 Décembre 2013. Elles se détaillent au 31 Décembre 2014 comme suit :

=	(En DT)	
	31 Décembre 2014 2013	
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	7 415	9 083
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	237 724	209 835
Dotations aux résorptions des charges à répartir (a)	23 081	10 305
TOTAL	268 220	229 223

⁽a) : la résorption des frais d'émission des emprunts et des primes de remboursement des obligations est présentée au niveau des charges financières

NOTE 22: DOTATIONS NETTES DES PROVISIONS

Les dotations nettes de la période aux comptes de provision se sont élevées au 31 Décembre 2014 à 1 369 840 DT contre 1 098 721 DT au 31 Décembre 2013 enregistrant ainsi une augmentation de 24,67%. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour la dépréciation des éléments d'actifs (Créances, participations et autres actifs...) nettes des reprises sur provisions s'y rattachant.

Les dotations nettes aux comptes de provision se détaillent ainsi :

31 Décem	1
	ibre
2014	2013
2 361 301	2 347 491
117 243	114 565
99 042	-
-	228 634
100 000	-
156 458	
2 834 044	2 690 690
(1 464 204)	(1 363 335)
	(228 634)
(1 464 204)	(1 591 969)
1 369 840	1 098 721
	2 361 301 117 243 99 042 - 100 000 156 458 2 834 044 (1 464 204) - (1 464 204)

NOTE 23: AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 Décembre 2014 à 603 780 DT.

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

		(En DT)	
	31 Déce	31 Décembre	
	2014	2013	
Divers produits ordinaires	431 687	360 353	
Autres produits	172 093	2 347	
TOTAL	603 780	362 700	

NOTE 24: IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux de 35%.

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2014 comparé à l'année 2013 se présente comme suit :

		(en DT)	
	31 Déce	31 Décembre	
	2014	2013	
Impôt sur les bénéfices	1 636 723	1 359 670	
Impôt sur les bénéfices de la période	1 636 723	1 359 670	

NOTE 25: FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 31 Décembre 2014 à (-) **32 748 413 DT** contre (-) **18 053 038 DT** au 31 Décembre 2013.

Au 31 Décembre 2014, ces flux représentent essentiellement les encaissements reçus des clients pour **145 905 189 DT** et les décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations destinées à la location pour (-) **165 376 531 DT**.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

		(en DT)
	31 Décembre	
	2014	2013
Encaissements reçus des clients	145 905 189	126 399 874
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(4 481 485)	(3 007 315)
Intérêts payées	(11 079 285)	(8 178 300)
Impôts et taxes payés	(3 728 282)	(3 411 459)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing	(165 376 531)	(133 321 716)
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing	4 309 791	3 716 284
Restitution TVA	2 433 497	-
Autres flux de trésorerie	(731 307)	(250 406)
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	(32 748 413)	(18 053 038)

NOTE 26: FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent (-) 2 805 585 DT contre (-) 2 024 578 DT au 31 Décembre 2013 présentant le détail suivant :

		(En DT)
	31 Décembre	
	2014	2013
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 042 492)	(130 735)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1 812 149)	(2 069 810)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corporelles	10 000	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39 056	175 967
TOTAL FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(2 805 585)	(2 024 578)

NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 Décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de **30 776 128 DT** contre **20 871 580 DT** au 31 Décembre 2013.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	13 000 000
Dividendes et autres distributions	(2 400 000)	(1 650 000)
Encaissements provenant des emprunts	97 643 399	66 125 000
Remboursements d'emprunts & B.T.	(64 467 271)	(56 603 420)
TOTAL	30 776 128	20 871 580

NOTE 28: PARTIES LIEES

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
• ERRYADA SICAR	Filiale
 ERRYADA IMMOBILIERE 	Société à dirigeants communs
 Société appartenant au Groupe BEN AYED 	
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
 Société INTERMETAL SA 	
 Société Nouvelle de Construction SNC 	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	C:///- 1//
- Société TRANSIDER	Sociétés détenues par l'administrateur HEDI
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	BEN AYED
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société SITEL	
- Société METALSHIP	
- Société INTER FER FORGE	
- Société C.C.P.S	

Opérations réalisées avec ERRYADA SICAR

La société « **EL WIFACK Leasing** » a souscrit, au cours de l'exercice 2014, à 5 billets de trésorerie émis par la société « **ERRYADA SICAR** » et ce tel que détaillé ci-dessous :

Date de souscription	Date d'échéance	Montant	Charge d'intérêt
06/01/2014	06/04/2014	2 300 000	36 777
07/04/2014	06/07/2014	2 300 000	36 777
07/07/2014	04/11/2014	2 300 000	48 777
05/11/2014	25/12/2014	2 300 000	20 578
18/07/2014	16/10/2014	1 450 000	23 186
			166 095

Les produits des Fonds d'EL WIFACK Leasing gérés par ERRYADA SICAR se sont élevés en 2014 à 132 678 DT.

Opérations réalisées avec ERRYADA IMMOBILIERE

Le conseil d'administration de la société, dans sa réunion du **28/02/2014**, a autorisé l'acquisition, auprès de la société « **ERRYADA IMMOBILIERE** », de 2 villas sises à Djerba pour un coût global de **700.000 Dinars**. Le contrat de vente a été conclu en date du 20/06/2014.

Opérations réalisées avec le groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **41** contrats de leasing et se détaillent comme suit :

Société	Nombre de	En cours au	Impayés au	Produits de
Societe	contrats en cours	31/12/2014	31/12/2014	l'exercice 2014
Société PROSID	7	469 834	21	44 147
Société ELECTRIA	2	29 330	1	3 484
Société INTERMETAL SA	4	48 113	0	6 081
Société Nouvelle de Construction SNC	15	800 753	18	70 412
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	116 497	1	12 882
Société TRANSIDER	1	1	1	336
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	132 030	1	14 224
Société Sens Inverse	2	46 176	(1)	4 509
Société METALSHIP	1	25 648	15	2 133
Société C.C.P.S	2	26 466	0	3 061
Société SAMFI	1	14 746	0	1 671
Société Inter Fer Forger	1	71 615	0	4 277
Total	41	1 781 209	57	167 217

En 2014, EL WIFACK Leasing a conclu **8** contrats avec des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

Société	Financement en hors taxes
Société Nouvelle de Construction SNC	187.063
Société PROSID	213.779
Société Technique Industrielle et Commerciale	154.452
Société Inter Fer Forger	86.592
Société SAMFI	21.136
Total	663.022

NOTE 29: INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS

Les intérêts à échoir sur contrats actifs présentent au 31/12/2014 un total de **37 353 591 DT** contre **30 484 160 DT** au 31/12/2013. Leur détail se présente ainsi :

		(en DT)
Intérêts à échoir sur contrats actifs :	31/12/2014	31/12/2013
à moins d'1 an	18 312 034	15 359 144
entre 1 et 5 ans	18 482 465	14 926 067
à plus de 5 ans	559 092	198 949
Total	37 353 591	30 484 160

NOTE 30: EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers arrêtés au **31 Décembre 2014** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au **31 Mars 2015**, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES ET PAR L'ARTICLE 29 DE LA LOI 2001-65 RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Les Jardins du Lac, BP n° 317 Publiposte Rue Lac Echkel Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie

Téléphone : + 216 71 194 344 Télécopie : + 216 71 194 320 E-mail : tn-fmfmbz@kpmg.com



T.C.A- FICADEX TUNISIERésidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –

CENTRE URBAIN TUNIS NORD – TUNIS-

Téléphone : + 216 71 948 785 Télécopie : + 216 71 949 804 E-mail : tcaaudit@yahoo.fr

Tunis le 30 Avril 2015

A MESSIEURS LES ACTIONAIRES DE LA SOCIETE EL WIFACK Leasing

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet : Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visés aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et à l'article 29 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit – Exercice **2014**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- 1- Le conseil d'administration réuni le **28 Mars 2014** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque.
- 2- La société a conclu, au courant de l'exercice 2014, huit (8) contrats de leasing avec des sociétés appartenant au Groupe Hedi Ben Ayed, administrateur de la société « EL WIFACK Leasing », pour un total de 663 022 DT en hors taxes. Les produits d'intérêts générés par ces contrats en 2014 s'élèvent à 167 217 DT.

3- Le conseil d'administration de la société, dans sa réunion du 28/02/2014, a autorisé l'acquisition, auprès de la société « ERRYADA IMMOBILIERE », de 2 villas sises à Djerba pour un coût global de 700.000 DT. Le contrat de vente a été conclu en date du 20/06/2014 pour l'acquisition de deux villas à un prix global de 700 000 DT HTVA.

4- La société « **EL WIFACK Leasing** » a souscrit, au cours de l'exercice 2014, à **5** billets de trésorerie émis par la société « **ERRYADA SICAR** » et ce tel que détaillé ci-dessous :

Date de souscription	Date d'échéance	Montant	Charge d'intérêt
06/01/2014	06/04/2014	2 300 000	36 777
07/04/2014	06/07/2014	2 300 000	36 777
07/07/2014	04/11/2014	2 300 000	48 777
05/11/2014	25/12/2014	2 300 000	20 578
18/07/2014	16/10/2014	1 450 000	23 186
			166 095

- B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets :
- 1- Le conseil d'administration réuni le 28 Mars 2013 a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « ERRYADA SICAR » le montant de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012.
- 2- Le conseil d'administration réuni le 25 Décembre 2009 a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « ERRYADA SICAR » le montant de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009.
- 3- Le conseil d'administration de la société a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « ERRYADA SICAR » le montant de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011.
- 4- Les produits des Fonds d'EL WIFACK Leasing gérés par ERRYADA SICAR se sont élevés en 2014 à 132 678 DT.
- 5- EL WIFACK LEASING a conclu au cours des exercices antérieures des contrats de leasing avec des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Le solde au 31/12/2014 des en cours et des impayés ainsi que des produits de location (Intérêts sur loyers) générés en 2014 relatifs à tous les contrats conclus avec ces sociétés se détaillent comme suit :

			En Dinars
Désignation	Solde des en cours au 31/12/2014	Solde des impayés au 31/12/2014	Produits de l'exercice 2014
Groupe BEN AYED	1 781 209	57	167 217

- 6- Les créances détenues par la société **EL WIFACK Leasing** sur les sociétés **ERRYADA SICAR** et **ERRYADA IMMOBILIERE** et représentant les frais engagés par ceux-ci à la constitution et lors du démarrage de l'activité s'élèvent respectivement au 31/12/2014 à 2 866 DT et 5 471 DT.
- 7- Les emprunts et billets de trésorerie accordés à la société par les parties liées s'élèvent au 31/12/2014 à 13 567 761 DT et se présentent ainsi :

Etablissement	Solde début	Utilisations	Remboursements	Solde fin
Société Tunisienne des banques	19 452 371	0	5 884 610	13 567 761
Total	19 452 371	0	5 884 610	13 567 761

8- En vertu de la convention datant du 21 Mars 2012, La société EL WIFACK Leasing a confié la gestion et la conservation d'une partie de son portefeuille « traites » à la Société Tunisienne de Banque moyennant une commission en hors taxes de 1 DT par valeur. Le total des commissions occasionnées en 2014, à ce titre, s'élèvent à 4 533 DT.

9- La société EL WIFACK Leasing a signé avec la Société Tunisienne de Banque une convention ayant pour objet l'utilisation du réseau commercial de la dite banque.

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- 1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2014 est fixée par décisions du conseil d'administration du 1^{er} Avril 2005, du 11 Août 2006 et du 25 Juin 2010 à un montant net de 87 500 DT en plus d'un intéressement proportionnel au résultat de l'exercice s'élevant en 2014 à un montant net de 208 099 DT. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction...
 - La rémunération de Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2014 est fixée par décisions du conseil d'administration du 27 Mars 2012 et du 28 Mars 2013 à un montant net de 61 250 DT en plus d'un intéressement proportionnel au résultat de l'exercice s'élevant en 2014 à un montant net de 62 430 DT. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction.
 - La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2014 est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 20 Juin 2013 à un montant net de 1 500 DT représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de 5 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité exécutif des crédits et du comité du risque. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à un montant brut de 126 066 DT.
- 2- Avant sa nomination par le conseil d'administration dans sa réunion du 27 Mars 2012, le Directeur Général Adjoint avait conclu avec la société une convention de prêt portant sur 30 000 DT. Au 31/12/2014, le solde non échu du prêt s'élève à 2 262 DT.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application de l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

TCA

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Béchir NEDRI